



Séquence de mélange WALES et ordre d'ajout des produits Syngenta

- W** L'eau (**w = water**) va d'abord dans le réservoir propre. Remplir le réservoir au moins à moitié et commencer à agiter.
- W** Ajouter les **sacs hydrosolubles** (**w = water-soluble bags**) au réservoir contenant de l'eau **propre** avant d'ajouter tout autre produit d'association en réservoir. Permettre aux sacs hydrosolubles de se dissoudre complètement avant d'ajouter tout autre produit.
- W** Ajouter les **poudres mouillables** (**w = wettable powders**).
- W** Ajouter les **granulés dispersibles** dans l'eau (**W = water dispersible granules**).
- A** Maintenir une **agitation** (**A**) continue et permettre aux produits secs de se mélanger à fond avant d'ajouter d'autres produits afin d'assurer leur dispersion uniforme. Cela pourrait nécessiter quelques minutes.
- L** Ajouter les **suspensions liquides** (**L**) et **pâtes fluides** [suspensions concentrées (SC) ou suspo-émulsions (SE)].
- E** Ajouter les **concentrés émulsifiables** (**EC**) ou microémulsions concentrées (MEC).
- S** Ajouter les **solutions** (**SN**) ou les **liquides solubles** (**SL**). Terminer en remplissant complètement le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau et continuer à agiter jusqu'à ce que la pulvérisation soit terminée*.

W	W	W	W	A	L	E	S
E A U	Sacs hydrosolubles	POUDRES M O U I L L A B L E S	Velista™ Engrais solide*	A G I T A T I O N	Acelepryn® Daconil 2787® Ference® Instrata® Instrata® II A Medallion® Posterity® Secure® Trimmit™	Banner Maxx® Heritage Maxx™ Instrata® II B Primo Maxx® Subdue Maxx®	Ascernity™ Civitas Turf Defense™ Hicure™ Vanquish® Engrais liquide*

*Si l'engrais contient du bore, il faut d'abord s'assurer que les sacs hydrosolubles sont complètement dissous dans de l'eau propre avant d'ajouter l'engrais dans le réservoir du pulvérisateur.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre spécialiste du gazon Syngenta, consultez le site Greencast.ca, appelez notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou suivez @SyngentaTurfCA sur les médias sociaux.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Instrata II est un emballage jumelé des fongicides Instrata II A et Instrata II B. Acelepryn®, Ascernity™, Banner Maxx®, Daconil 2787®, Ference®, Greencast®, Heritage Maxx™, Hicure™, Instrata®, Medallion®, Posterity®, Primo Maxx®, Subdue Maxx®, Trimmit™, Vanquish®, Velista™, le symbole de l'alliance, le symbole du but et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. Secure® est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha Itée. Civitas Turf Defense est une marque de commerce de Suncor Energy inc. utilisée sous licence. © 2024 Syngenta.

